

Procès-verbal de la séance de consultation publique de la Ville d'Hudson tenue au Centre communautaire, le 31 mars 2010, à 19h00, à laquelle sont présents:

Michael Elliott	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Tim Snow	-	Conseiller / District électoral #3
Madeleine Hodgson	-	Conseiller / District électoral #6

Absents:

Jacques Nadeau	-	Conseiller / District électoral #2 et maire suppléant
Louis Thifault	-	Conseiller / District électoral #4
Diane Piacente	-	Conseiller / District électoral #5

1. **Présentation du projet de règlement n° 571:**

Monsieur le maire Michael Elliott explique le projet de règlement n° 571 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

L'Urbaniste de la Ville, madame Nathalie Lavoie est aussi présente pour répondre aux questions.

2. **Questions des citoyens:**

Le principal sujet de discussion est l'exclusion du secteur Macaulay/Mount Victoria de ce règlement et s'il y a des exigences à rencontrer pour qu'il soit inclus. Monsieur Kevin O'Donnell donne l'histoire de ce secteur. Des questions se rapportant à la différence entre le règlement n° 406 concernant le contrôle architectural et ce présent règlement; le besoin que ressent la MRC de demander qu'un règlement différent, autre que le règlement n° 406, soit adopté; est-ce que le règlement n° 571 inclus les secteurs résidentiel et commercial et si ce règlement sera plus strict en ce qui a trait à la superficie/hauteur des résidences construites dans le futur et aussi la question d'abattage d'arbres le long de l'escarpement de Mount Victoria, sont posées par les citoyens suivants :

Monsieur Kevin O'Donnell – 68 Macaulay
Monsieur Pierre Tournay – 71 Macaulay
Monsieur James Allan – 65 Mount Victoria
Madame Louise Craig – 127 Charleswood

Monsieur le maire Elliott mentionne que le conseil pourrait considérer la modification de ce règlement dans le futur pour inclure le secteur Macaulay/Mount Victoria. Il suggère que les résidents concernés soumettent leur demande au Comité consultatif d'urbanisme, avant leur prochaine réunion du 15 avril, pour qu'il puisse la considérer sérieusement.

3. **Levée de la séance:**

Ayant discuté de tous les sujets à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h35.

G. Michael Elliott
Maire

Louise L. Villandré, o.m.a.
Directeur général